

SÉANCE DU LUNDI 6 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BASCOP Valérie, Maire.

Etaient présents (13) : Mme ANDRE Béata, Mme BASCOP Valérie, Mme COGNET Jacqueline, Mme COUSIN Dominique, M. DUMAS Denis, Mme JAHIER Pascale, Mme KACZMAREK Anne Marie, M. LETELLIER Vincent, Mme METIER Françoise, M. POGER Sébastien, M. VOLFF Jean-Claude,

Etaient absents excusés (1) :

M. CHAMPION Patrick, M. COLLARD Laurent, M. MASSON Christophe

M. LETELLIER Vincent a été nommé secrétaire de séance.

1 – DECISION MODIFICATION 1 – RECTIFICATION D'UNE ERREUR DANS LA REPRISE DE L'AFFECTION DE RESULTAT

Madame le Maire informe qu'une remarque a été soulevées par les services de la trésorerie concernant le budget primitif. Une erreur a eu lieu dans le montant de la reprise de résultat au fonctionnement. Il convient donc de rectifier cette erreur comme suit :

Décision modificative proposée, transfert de crédits, comme suit :

Section de fonctionnement	Article	Montant	Article	Montant
	002	0.10 €	615228	0.10 €

Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

VOTE la présente décision modificative et l'exécution des écritures permettant cette régularisation.

La séance a été levée à 19h30.